



CHAMPIONNAT D'AQUITAINE DE PECHE VETERANS ET MASTERS 2019

Canal de Garonne à Buzet sur Baise

25 et 26 mai 2019



CHAMPIONNAT ORGANISE PAR : Le Comité Départemental des Pêches Sportives du Lot et Garonne

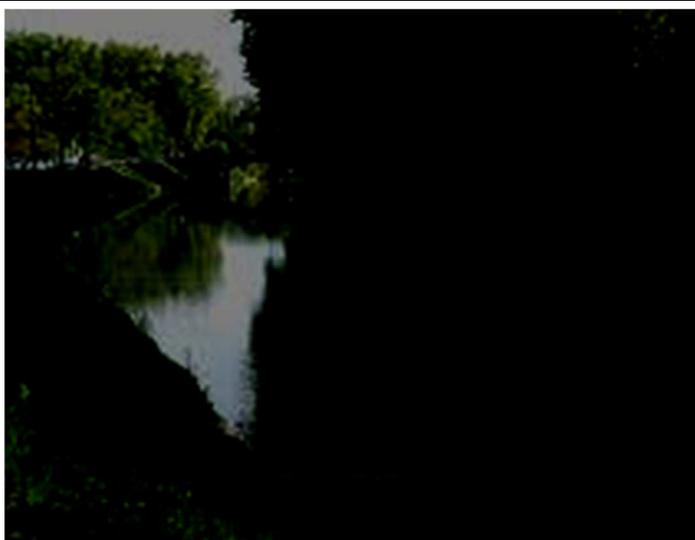
Et avec le concours de :

La Fédération Française de Pêche Sportive commission Eau Douce

La Fédération de Pêche du Lot et Garonne

L'AAPPMA de Buzet sur Baïse

La mairie de Buzet sur Baïse



LE LIEU DE PÊCHE :

Ce championnat se déroule sur le canal latéral à la Garonne, canal de 193 km qui est le prolongement du canal du midi qui relie Toulouse à Castet en Dorthe. Celui-ci est navigable et le tourisme fluvial y est important, notamment à Buzet sur Baïse où se trouvent un port et une capitainerie.

Le secteur utilisé pour le championnat se trouve en amont du port, traverser le parking du port, puis traverser le pont en dessus de l'écluse de la Baïse en empruntant une petite route qui longe le canal.

Attention cette route est très empruntée par des randonneurs cyclistes et pédestres, donc roulez doucement. Faites 200 à 300 m, vous verrez les postes de pêche sur ce secteur que nous appelons communément dans le cd47, « secteur sauvage ».

Vous pouvez vous stationner au bord de la route (côté canal de préférence) en vous serrant au maximum, quelques véhicules de riverains empruntent cette route pour information.

Pêchez au maximum avec une canne de 11m50 pour des raisons de sécurité.

Pour les entraînements, l'accès au canal est libre sous conditions de posséder la carte de pêche et le timbre halieutique.

Un concours de pêche ouvert à tous sera organisé le dimanche 19 mai 2019, le programme se trouve ci-après.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Manche n°1 Samedi 25 mai :

- Accueil et pointage des licences à partir de 10h30 sur le parking du port au petit kiosque (suivre le fléchage).
- Tirage au sort 11h00.
- Début des contrôles à 13h00.
- Pêche de 14h00 à 17h00.

Manche n°2 Dimanche 26 mai:

- Rendez-vous à 06h45
- Tirage de la grille à 7h00.
- Début des contrôles à 8h00.
- Pêche de 9h00 à 12h00.

Manche n°3 Dimanche 26 mai :

- Accès au box à 13h30.
- Début des contrôles à 14h30.
- Pêche de 15h30 à 18h30.
- Proclamation des résultats vers 19H30 au kiosque parking du port.

REGLEMENTATION DU CHAMPIONNAT

Réglementation FFPSED

Classement : les pêcheurs seront classés par secteur de leur catégorie d'âge, un secteur master et un secteur vétérans. Classement en ligne dans chaque secteur.

Amorce 12 litres, Esches 2 litres dont 1/2 litre de fouillis au max, ¼ litre de vers de vase au max et ½ litre de vers (coupés ou non) au max.

Cannes limitées à 11m50, moulinet autorisé.

La pêche du carnassier est ouverte, la réglementation de taille en vigueur est :

- Brochet: 60cm
- Sandre: 50cm
- Black bass: 30cm
- Anguille 12cm

BUVETTE ET SANDWICHES PREVUS DURANT TOUT LE CHAMPIONNAT

RESPONSABLE CHAMPIONNAT :

PORTIER Laurent, tel : 0681395158

CONCOURS DE PÊCHE

A Buzet sur Baise

Organisé par le Comité départemental
de Pêche Sportive au Coup du Lot et Garonne,
avec l'aimable autorisation de l'AAPPMA de Buzet sur Baise

Dimanche 19 Mai 2019

Sur le canal de Garonne

Rendez-vous sur place à 9H30

Tirage au sort à 10H00

Pêche de 12H00 à 16H00

Palmarès à 17H00

Règlementation :

Concours comptant pour le critérium du Lot et Garonne

Concours ouvert à tous

Pêche mixte, canne limitée à 11m50.

Limitations 2l d'esches dont 1/2 de fouillis maximum

12 litre d'amorce, classement au poids.

Inscriptions :

10 euros par personne, gratuit pour les jeunes de 16 ans et moins,

Remise des inscriptions au premier tiers des classés.

Inscriptions auprès de :

Laurent PORTIER tel : 0681395158